





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2016-126**

Séance publique du

29 mars 2016

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20160329- lmc184803-DE-1-1
Date de signature : 30/03/2016
Date de réception : mercredi 30 mars 2016
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : FONDS D'AIDE A LA RESTAURATION DU PATRIMOINE PRIVE (FAR) OPERATION
PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT N°6 "VIVRE ENSEMBLE" ATTRIBUTION
D'AIDES COMMUNALES AUX PROPRIETAIRES PRIVES**

Le 29 mars 2016 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 24/03/2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Irène MALAUZAT, Monsieur Moussa BENKACI à Madame Liliane PIERRON, Madame Christine BERNARD à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Sylvaine DI CARO à Monsieur Francis TAULAN, Madame Souad HAMMAL à Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Gilles DONATINI, Madame Coralie JAUSSAUD à Monsieur Laurent DILLINGER, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Michael ZAZOUN, Monsieur Stéphane PAOLI à Madame Reine MERGER, Monsieur Christian ROLANDO à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Raoul BOYER, Madame Catherine ROUVIER, Madame Josyane SOLARI.
Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Urbanisme et Grands Projets
Urbains
Mission aménagement

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 MARS 2016

Nomenclature : 7.5
Subventions

RAPPORTEUR : Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : FONDS D'AIDE A LA RESTAURATION DU PATRIMOINE PRIVE (FAR) OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT N°6 "VIVRE ENSEMBLE"
ATTRIBUTION D'AIDES COMMUNALES AUX PROPRIETAIRES PRIVES- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Le Fonds d'Aide à la Restauration (F.A.R) a été mis en place, en février 1993, dans le cadre du contrat de ville.

L'objectif du dispositif F.A.R est de favoriser:

- l'offre locative à caractère social: pratique de loyers modérés.
- l'amélioration des conditions résidentielles, des propriétaires occupants justifiants de faibles revenus.
- la remise aux normes de décence de logements et immeubles dégradés, en situation d'insalubrité ou de péril.
- l'amélioration de la performance énergétique des logements, et la lutte contre la précarité énergétique

Ces aides allouées par la Ville viennent **en complément** de celles octroyées par l'Agence Nationale de l'Habitat (A.N.H.), la Communauté du Pays d'Aix et la Région, et visent à accroître le caractère incitatif du dispositif de financement aidé, prévu en matière d'amélioration de l'habitat en direction des propriétaires privés.

Bilan 1993-2015:

La convention d'OPAH n°6 « Vivre ensemble le centre ville » (2013/2015) a été signée par les différents partenaires financiers le 6 août 2013, et s'est achevée au 31 décembre

2015.

Toutefois, un certain nombre de dossiers constitués au cours de l'année 2015, n'ont pu être validés en Conseil Municipal au cours de l'année 2015 du fait de la consommation de l'enveloppe budgétaire allouée.

Afin de ne pas pénaliser les propriétaires ayant déposé leurs dossiers en 2015, nous proposons au Conseil Municipal de bien vouloir délibérer sur le montant des subventions auxquelles ils peuvent prétendre, qui seront désormais versées dans le cadre de la convention PIG (programme d'intérêt général) « Mieux Habiter Mieux Louer ».

Résultats du F.A.R.

Résultats significatifs en chiffres:

Depuis 1993:

1 108 dossiers ont été déposés pour un montant de **crédits F.A.R. de 2 404 459 Euros**

En 2014 : A.N.A.H. : 10 dossiers ont été déposés

FAR : 22 dossiers ont été déposés

En 2015 : A.N.A.H. : 3 dossiers ont été déposés

FAR : 12 dossiers ont été déposés

Consommation annuelle des crédits FAR : Dossiers soldés

Consommation des crédits	1993/2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
Nombre de dossiers	882	67	25	6	19	24	1 023
Montant	1 717 113€	93 540 €	99 017 €	12 235 €	47 117 €	131 440€	2 100 462€

Je vous demande de bien vouloir engager les 11 dossiers figurant dans le tableau ci-annexé pour une aide communale aux propriétaires. Ces dossiers concernent 6 Propriétaires Occupants dont 3 aux revenus très modestes ; et 5 propriétaires bailleurs.

Les travaux permettent la réhabilitation de 4 logements dégradés et les 11 dossiers visent une Amélioration de la Performance Energétique du logement.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir:

- **DECIDER** d'attribuer les aides communales aux propriétaires désignés dans le tableau ci-joint.

- **DIRE** que les aides représentent un montant de 20 561 €.

- **DIRE** que la dépense sera imputée sur la ligne budgétaire 908 2420422 qui présente les disponibilités suffisantes.

DL.2016-126 - FONDS D'AIDE A LA RESTAURATION DU PATRIMOINE PRIVE (FAR)
OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT N°6 "VIVRE ENSEMBLE"
ATTRIBUTION D'AIDES COMMUNALES AUX PROPRIETAIRES PRIVES-

Présents et représentés	: 52
Présents	: 40
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 52
Pour	: 52
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le conseiller municipal délégué,
Gérard DELOCHE



Compte-rendu de la délibération affiché le : 31/03/2016
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

FONDS D'AIDE A LA RESTAURATION - COMMISSION N° 52 (2016)
OPAH n° 6 "Vivre ensemble le centre ville 2013 2015"

FAR	DEMANDEUR		IMMEUBLE		TRAVAUX			SUBVENTION VILLE	
	Réf. dossier	Nom, Prénom, Adresse	Nature de l'occupation		Adresse	Type Travaux	Montant réel	Montant subv.	Taux %
2016.01	M. Bruno BIRON 19 rue Cardinale 13100 - AIX-EN-PROVENCE	PB	1LL	19 rue Cardinale	Réhabilitation d'un logement dégradé et amélioration de la performance énergétique d'un logement	16 156 €	14 687 €	10	1 469 €
2016.02	M. LIONS Philippe Quartier Bastidasse 1170 chemin de Valserre 13510 - EGUILLES	PB	1LL	30 Bd de la République	Amélioration de la performance énergétique d'un logement	2 351 €	2 176 €	10	218 €
2016.03	SCI LOCARNOT Mme Anne VADON 8 Bd Carnot 13100 AIX EN PROVENCE	PB	1 LL	6 rue Roux Alphéran	Réhabilitation d'un logement dégradé et amélioration de la performance énergétique d'un logement	26 029 €	15 000 €	10	1 500 €
2016.04	M. Philippe GANE Adresse provisoire: 8 Bd Carnot 13100 AIX EN PROVENCE	PO	R1	6 rue Roux Alphéran	Réhabilitation d'un logement dégradé et amélioration de la performance énergétique d'un logement	56 653 €	15 600 €	20	3 120 €
2016.05	M. Laurent SIMON 495 avenue de Cannes 06210 - MANDELIEU	PB	1LL	22 rue des Muletiers	Réhabilitation d'un logement dégradé et amélioration de la performance énergétique d'un logement	8 289 €	7 535 €	10	754 €
					Prime Habiter Mieux				
2016.06	Mme SILVY Anne Marie 1 rue Matheron 13100 AIX EN PROVENCE	PO	R2	1 rue Matheron	Amélioration de la performance énergétique d'un logement	3 221 €	2 928 €	20	586 €
2016.07	M. Charles TOMULIC 11 rue des Bernardines 13100 - AIX EN PROVENCE	PO	R2	11 rue des Bernardines	Réhabilitation d'un logement dégradé et amélioration de la performance énergétique d'un logement	19 854 €	15 000 €	20	3 000 €
2016.08	Mme TETU Laurie 27 rue Mignet 13100 - AIX-EN-PROVENCE	PO	R1	27 rue Mignet	Tx d'amélioration de la performance énergétique d'un immeuble : Toiture et isolation thermique	55 992 €	15 000 €	20	3 000 €
					Prime Habiter Mieux				
2016.09	Mme TETU Laurie 27 rue Mignet 13100 - AIX-EN-PROVENCE	PB	LL	27 rue Mignet	Tx d'amélioration de la performance énergétique d'un immeuble : Toiture et isolation thermique	idem ci-dessus	4 087 €	10	409 €
2016.10	M. Bernard GUIDICELLI 27 rue Mignet 13100 - AIX-EN-PROVENCE	PO	R2	27 rue Mignet	Tx d'amélioration de la performance énergétique d'un immeuble : Toiture et isolation thermique	idem ci-dessus	12 525 €	20	2 505 €
2016.11	Melle HOMEYER Sylvie 4 rue Irma Moreau 13100 AIX-EN-PROVENCE	PO	R1	4 rue Irma Moreau	Tx d'amélioration de la performance énergétique d'un immeuble : Toiture et isolation thermique	31 748 €	15 000 €	20	3 000 €
TOTAL						220 293 €	119 538 €		20 561 €

PO: Propriétaire Occupant
PB: Propriétaire Bailleur
R1: Revenu très social
R2: Revenu social
R3: Revenu modeste
LL: loyer libre